

LES RECOMMANDATIONS DE BONNES PRATIQUES PROFESSIONNELLES EN FOYERS, FOYERS DE JOUR, FAM EN LIEN AVEC LES NOUVELLES MODALITÉS D'ÉVALUATION

OBJECTIFS

- Les droits des usagers et leurs liens avec les recommandations de bonnes pratiques professionnelles
 - Les bonnes pratiques professionnelles en foyer, foyer de vie, FAM en lien avec les nouvelles modalités d'évaluation
-

CONTENU

- Maîtriser les connaissances sur les droits des usagers
- À quelle logique obéissent-ils ?
- Les droits des usagers avec des établissements et services qui évoluent
- Les principales recommandations de bonnes pratiques professionnelles dans l'accompagnement des personnes handicapées
- Les recommandations de bonnes pratiques professionnelles en foyer, foyer de vie, FAM

FORMATION N°

50

Durée :

1 jour
de 9 h à 17 h

Coût de la formation :

1 350 €

Public concerné :

tous professionnels
d'établissements
médico-sociaux

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Présentation
- Exposés
- Échanges
- Travaux pratiques en deux sous-groupes sur les liens entre le projet d'établissement et la prise en compte des recommandations de bonnes pratiques professionnelles (les participants devront amener un projet d'établissement)

PRÉ-REQUIS

Aucun prérequis n'est exigé en termes de formation ou de qualification, le dispositif est prévu pour être adapté à chaque situation professionnelle et contexte institutionnel.